

nature du sol et les différentes ressources que vous pourrez en tirer. Gardez-vous bien de juger d'après les apparences, mais songez à l'avenir : où sera l'église, l'école, le moulin ? quels développements industriels ou commerciaux pourra prendre plus tard votre localité ? Ne choisissez pas seulement pour vous : pensez à vos enfants. Plus d'une fois on entend dire : " Mon père, mon grand-père avait pris d'abord la propriété d'un tel maintenant. Il s'est découragé, le défrichement était trop rude, et il l'a revendue pour un sac de fleur ou un cheval. Aujourd'hui, vous le voyez, c'est la plus belle propriété de la concession."

Sans pouvoir vous indiquer le lot que vous devez prendre, M. le curé Labelle, de Saint-Jérôme, vous donnera toujours de très utiles indications générales sur tous les cantons du Nord qu'il a visités plusieurs fois. Il vous nommera en outre les personnes les plus en état de vous renseigner. Règle générale, visitez vous-même minutieusement le terrain que vous voulez choisir ; visitez de plus la région qui l'entoure et voyez s'il y a pour plus tard de quoi faire une bonne colonie. S'il vous est impossible d'entreprendre le voyage, faites choisir votre lot en indiquant sur la carte l'endroit qui vous conviendrait. La carte est fidèle, et les indications que vous y voyez sont extraites des rapports officiels des arpenteurs et des explorateurs.

QUAND ET COMMENT SE RENDRE.

Autant que possible, c'est le printemps, aux derniers chemins d'hiver, qu'il faut se rendre dans nos cantons. Les transports coûteront moins cher, et vous serez certain d'être prêt pour les premiers travaux du printemps.

Plusieurs montent l'automne pour faire quelques défrichements et construire le chantier qui recevra la famille au printemps. Ces travaux préliminaires sont très utiles et d'un grand avantage pour le colon. Ils évitent à la famille les ennuis et les souffrances du *campement provisoire*.

Vous pouvez monter par les chemins de Saint-Jérôme,